

placées par des paiements directs aux producteurs. Les subventions à l'exportation étaient censées être éliminées aussi, mais l'UE peut et va les remettre en place pour faire face aux problèmes d'offre excédentaire, comme elle l'a fait en 2009. Ces subventions vont surtout aux grandes entreprises de transformation.

**En Belgique, en 2009, des producteurs laitiers déversent du lait dans des champs pour demander de meilleurs prix. Cette année-là, les prix payés aux agriculteurs pour le lait ont plongé jusqu'à 0,20-0,24 € le litre, soit la moitié du coût de production. (Photo: ANP).**

Les organisations d'agriculteurs, comme la Coordination Européenne Via Campesina, affirment que l'UE et ses États membres ont systématiquement géré les quotas de telle sorte que l'offre dépasse la demande. Cela a permis aux transformateurs de faire baisser le prix à la ferme en dessous du coût de production, et de vendre les produits laitiers européens sur le marché international à des prix compétitifs. Les agriculteurs survivent à ces prix bas seulement en raison des paiements directs qu'ils reçoivent du gouvernement, mais ces derniers sont

biaisés en faveur des grandes exploitations. Les trois quarts du total des paiements directs vont à un quart des exploitations agricoles de l'UE.

**Les exportations de produits laitiers de l'UE représentent déjà près d'un quart du marché international des produits laitiers, et une réforme imminente de la Politique agricole commune (PAC) devrait vraisemblablement augmenter cette part. L'UE s'est engagée à supprimer les quotas en 2015, mais, quand il s'agit de tarifs douaniers ou de subventions, l'UE ne touchera pas à ces aspects sans une conclusion du Cycle de négociations de Doha à l'Organisation mondiale du commerce.**

Dans la mesure où ces pourparlers sont dans l'impasse, et où l'UE obtient de toute façon l'accès qu'elle souhaite pour ses produits laitiers grâce aux différents accords bilatéraux de libre-échange qu'elle met en œuvre à travers le monde, les subventions et les tarifs douaniers de l'UE resteront en place dans un avenir prévisible. Le résultat probable, par conséquent, sera une augmentation des exportations de l'UE, puisque les faibles prix du lait sont maintenus grâce à des subventions, les limites sur la production sont levées, et les obstacles aux

exportations seront supprimés par des ALE bilatéraux.

**On peut s'attendre également à une augmentation des investissements étrangers dans l'industrie laitière européenne.** Au cours du seul premier semestre 2011, le géant français des produits laitiers Yoplait a été repris par l'Américain General Mills, les fabricants chinois de préparations pour nourrisson (Synutra et Ausnutria) ont fait part de leur intention d'ouvrir une usine de lait en poudre en France et de reprendre une société laitière néerlandaise, et Fonterra a confirmé qu'il était en pourparlers pour créer des joint-ventures européennes avec deux grandes entreprises laitières européennes.

Les producteurs laitiers européens s'opposent résolument à cette perspective.

**Dans les principaux pays producteurs de produits laitiers et au niveau européen, diverses organisations paysannes se sont réunies pour exiger des politiques qui alignent l'offre sur la demande. Elles réclament un système de gestion de l'offre, régi par tous les acteurs de la filière laitière, orienté vers le marché intérieur et avec des prix basés sur les coûts de production.**

## Nouvelle année et bonnes nouvelles pour Terre-en-vue!

Terre-en-vue, créée le 19 octobre dernier, prend de l'essor. En effet, travaillant en vase clos jusqu'à présent, le groupe dynamo a pu mettre en ligne une page web et d'autres projets sur pied.



AG constitutive du 19 octobre 2011

### Compromis de vente signé

Le compromis de vente pour l'achat des 3 terres à Wavreille, permettant de développer un projet d'élevage bio par la famille Marion, a été signé par les mandataires et les frères Anciaux début janvier.

### Site internet

L'asbl s'est dotée d'un site internet: [www.terre-en-vue.be](http://www.terre-en-vue.be) qui est en cours de construction.

### GT Foncière

Les prochaines rencontres avec les membres sont désormais fixées! Le **11 février**, le groupe de travail sur la foncière se réunira afin de mettre sur pied la structure foncière de l'asbl. Le choix entre coopérative et fondation sera, pour cette date, réalisé. Le

groupe se réunira au Mundo N (rue Nanon, 98 à Namur) **dès 09h30**. La journée débutera à 10h00 précises, pour se terminer vers 16h30. Pour ceux et celles qui n'étaient pas dans le GT « foncière lors de l'AG constitutive, mais qui seraient intéressé(e)s par ce groupe de travail peuvent contacter Jérôme ([Jerome.Rassart@credal.be](mailto:Jerome.Rassart@credal.be)).

### Prochaine rencontre avec tous les membres

Le weekend du **03 et 04 mars**, tous les membres se retrouveront pour définir les projets que l'asbl suivra, établir le ROI, et expliquer à tous, l'évolution de Terre-en-vue.

D'ici là, les dynamos vous souhaitent une bonne année 2012!